

Discours de Silvio Berlusconi à l'occasion de la signature du traité constitutionnel (Rome, 29 octobre 2004)

Légende: Le 29 octobre 2004, à l'occasion de la cérémonie de signature officielle à Rome du traité établissant une Constitution pour l'Europe, Silvio Berlusconi, Premier ministre italien, prononce un discours dans lequel il retrace notamment l'évolution du processus de construction européenne depuis la signature, le 25 mars 1957, des traités de Rome et pointe les enjeux actuels et futurs de l'Union européenne.

Source: Intervention du Président du Conseil, M. Silvio Berlusconi, à l'occasion de la cérémonie de signature "Une Constitution pour l'Europe" (Rome, le 29 octobre 2004). [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Conseil de l'Union Européenne, [25.05.2007]. Disponible sur <http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cmsUpload/FR%20Berlusconi%20REV.pdf>.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_silvio_berlusconi_a_l_occasion_de_la_signature_du_traite_constitutionnel_rome_29_octobre_2004-fr-a5b174d2-1d67-4659-83eb-efbbdcebb6c9.html

Date de dernière mise à jour: 07/09/2012

Intervention du président du Conseil, M. Silvio Berlusconi, à l'occasion de la cérémonie de signature "Une Constitution pour l'Europe" (Rome, 29 octobre 2004)

Excellences, chers collègues, chers amis,

Deux dates.

Rome, 25 mars 1957. Rome, 29 octobre 2004.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé.

La salle où, dans quelques instants, nous signerons le traité constitutionnel est celle-là même dans laquelle les six pays précurseurs signèrent les traités de Rome.

L'Europe était coupée en deux. Nos peuples étaient encore divisés; ils avaient besoin d'une aide extérieure; ils étaient engagés dans une difficile reconstruction économique et politique, qui allait durer des années.

Pourtant, quelques-uns commençaient déjà à penser avec prévoyance et courage à l'Europe du lendemain, à jeter les bases de la réunification.

Né dans ce contexte, le processus d'intégration européenne, en dépit de nombreux doutes et réserves, s'est en fait avéré être l'utopie la plus féconde et la plus durable de l'après-guerre. Cette idée était, pour reprendre les mots d'Erasmus de Rotterdam, une "folie clairvoyante et visionnaire".

L'apparente folie de nos pères fondateurs est devenue au contraire une merveilleuse réalité, qui s'enrichit aujourd'hui d'un nouveau chapitre fondamental.

Nous pouvons suivre entre ces deux dates, 1957 et 2004, le fil de nos identités, tout d'abord dispersées, opprimées et foulées aux pieds dans de nombreux pays par un totalitarisme odieux, et aujourd'hui finalement réunies autour d'un idéal commun de liberté, de démocratie, de justice et de prospérité.

L'Europe, qui resserre ses liens au plan institutionnel, a atteint ce but par avancées successives, réalisées avec patience et ténacité, sans avoir jamais abandonné la méthode du consensus: un espace économique sans barrières intérieures, la monnaie unique, une politique de liberté et de sécurité, une action toujours plus partagée dans le domaine des relations extérieures et de la politique étrangère.

Le 4 octobre 2003, toujours ici, à Rome, nous inaugurons la Conférence intergouvernementale. C'était un moment de grands espoirs, mais également de grandes incertitudes. Nous prenions des responsabilités considérables à l'égard de nos concitoyens. Nous ne pouvions pas, nous ne devons pas échouer. J'ai dit alors que nous étions appelés à accomplir, plus qu'un acte de foi, un acte de volonté. Que cette Conférence devait être la Conférence de la volonté européenne.

Aujourd'hui, un peu plus d'un an après ce moment solennel, nous avons atteint notre objectif et nous avons tenu notre engagement.

Jamais ne s'était vu dans l'histoire l'exemple de nations qui aient volontairement décidé d'exercer conjointement leurs pouvoirs souverains dans l'intérêt exclusif de leurs peuples, en surmontant leurs raisons de rivalité et de méfiance séculaires.

Jamais les valeurs fondamentales que sont la liberté et la démocratie n'ont eu dans l'histoire un rôle aussi important pour lier le destin de centaines de millions de personnes.

L'événement de ce jour marque donc une date historique: l'Europe se dote finalement d'une Constitution, fondée sur le consensus, double et indissociable, des citoyens et des États membres.

Lorsque nous signerons cette Constitution, nous devons avoir bien à l'esprit qu'aucune Constitution, aucune institution politique, aucune institution juridique ne vit par elle-même. La dynamique constitutionnelle de l'Europe unie sera donc toujours liée à l'affirmation constante de la volonté des peuples et des nations d'Europe à s'intégrer toujours plus au plan politique, social et économique et à agir de concert dans une série de domaines vitaux pour leur avenir. La Constitution que nous signons aujourd'hui devra donc être soutenue par un engagement sans cesse renouvelé, de la part tant des citoyens que des gouvernements.

L'Europe unie doit, et devra toujours davantage, recueillir à chaque instant l'assentiment des citoyens.

Chers amis,

C'est aujourd'hui que débute le processus de ratification du traité constitutionnel par les États membres. Nous mettrons tout en œuvre pour que l'Italie ratifie le nouveau traité sans tarder. Le sentiment européen fait partie de notre histoire, nous autres Italiens; il est bien ancré; il est enthousiaste; j'espère qu'il sera également contagieux.

Je souhaite vivement - plus, je suis fermement convaincu - que tous les peuples, parlements et gouvernements des États membres approuveront le traité, car ils sont intimement convaincus que leur destin de liberté, de paix et de prospérité coïncide avec celui de l'Europe unie, cette Europe qui, dans cette "urbs urbium", dans cette "ville des villes", fait aujourd'hui un pas en avant historique.